



Victoire contre le CPE : Après le rejet de la constitution européenne le 29 mai 2005, une seconde défaite pour les patrons et le libéralisme !

L'annonce de l'abandon du Contrat Première Embauche doit être considérée comme la victoire de la détermination de la jeunesse de France qui nous a ouvert le chemin de deux mois d'actions, de grèves et de manifestations. Dans une période où la droite triomphante se glorifie des défaites qu'elle a imposées aux salariés, ces deux mois de lutte sont une victoire contre le renoncement, contre le sentiment d'impuissance.

Cette victoire fait du bien au moral de tous...

Cette victoire, c'est celle de toutes et tous qui partout dans le pays, souvent sans beaucoup d'expérience de lutte, ont mobilisé des foules, bravé les menaces et la répression policière pour bloquer leur université ou leur lycée, rédigé et distribué des tracts, organisé des manifs quasi quotidiennes et ont tenu bon. **Ceux qui mégotent sur cette victoire leur font offense.**

Certes, la Loi sur l'«in»égalité des chances demeure, avec l'apprentissage à 14 ans, le travail de nuit pour les apprentis de 15 ans... et le CNE est toujours en place. Pour gagner sur ces autres points, il aurait fallu des grèves ouvrières autrement plus importantes, il aurait fallu la grève générale. Aux directions nationales syndicales de s'expliquer... **Si le front syndical ne s'est pas fissuré, c'est grâce à l'engagement et à la détermination de la jeunesse.** Il faut savoir mesurer ce qui a été positif dans cette lutte et le dire.

Nous ne sous-estimons pas nos adversaires ; dès que l'occasion se présentera, ils nous re-proposeront la même chose, peut-être le « Contrat de Travail Unique » si cher à Nicolas Sarkozy. Alors il faudra encore s'opposer et s'unir dans la lutte, car tant que le système capitaliste perdurera, il nous faudra résister et combattre. La seule solution définitive, nous le savons tous, c'est la Révolution.

En attendant, **d'autres dangers immédiats se présentent** et ils méritent la même riposte. Il s'agit du CESEDA le projet de loi sur l'immigration choisie, une déclaration de guerre contre tous les immigrés avec ou sans papiers ; mais aussi du projet de loi sur la prévention de la délinquance, qui est une autre déclaration de guerre contre les enfants des classes populaires qu'on préfère stigmatiser, réprimer, reléguer ou enfermer. **La Coordination Communiste prendra**



SOMMAIRE

p2 - 48^{ème} Congrès de la CGT à Lille.

p3 - 33^{ème} Congrès du PCF : rupture ou continuité ?

p4 - PCF : Contestations et purges bureaucratiques.

p5 - Imprimerie Nationale de Douai. Stora Enso à Corbehem.

p6 - CNE, CPE : La précarité tout au long de la vie.

p7 - Ce que révèle la loi CESEDA sur l'immigration...

p8 - L'antisémitisme du XXI^{ème} siècle n'est pas celui qu'on croit...

p9 - Les communistes et les Indigènes de la République.

p11 - 8 mars, Journée internationale des Femmes.

p12 - La mort de Milosevic

p13 - Forum Social Mondial 2006

p14 - Les menaces de guerre contre l'Iran et leurs véritables raisons.

p14 - Recomposition politique en Palestine occupée

p16 - Révolte des banlieues populaires

et révolte contre le CPE.



toute sa place dans les mobilisations à venir et appelle tous ceux qui se sont opposés au CPE à rester mobilisés face à ces attaques qui relèvent de la même politique réactionnaire. L'avenir passe aussi par la réussite du 1^{er} mai, la fête des travailleurs, qui mérite une forte mobilisation dans les manifestations.

48^{ème} CONGRES DE LA CGT A LILLE IL N'Y A PAS DE PLACE POUR DEUX CFDT !

Du 24 au 28 avril 06 se tient à Lille le 48^{ème} Congrès de la CGT. La victoire contre le CPE obtenue, après le rejet de la Constitution européenne le 29 mai, va-t-elle être récupérée par les dirigeants de la CGT pour continuer la dérive réformiste dans laquelle ils enfoncent la première organisation syndicale du pays ? C'est en tout cas ce que nous annonce François Chérèque de la CFDT, quand il explique que « *les cinq grandes confédérations – CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC – ont agi en organisations responsables, expliquant par exemple, qu'on n'appellerait pas comme cela à une grève générale* ». (Libération, 13/04/06).

APRES L'ECHEC DE 2003, LA JEUNESSE EN LUTTE POUSSE A L'UNITE SYNDICALE EN 2006

En 2003, le mouvement gréviste contre la réforme de la retraite, malgré sa bravoure, n'a pas été écouté et suivi par les dirigeants confédéraux des centrales syndicales. A la première occasion la CFDT a lâché la lutte et signé la mise à mort des acquis, notamment la retraite après 37 annuités et demi de cotisations pour les salariés du public. François Chérèque explique le mode d'emploi suivant pour vaincre les travailleurs en lutte : « *la réforme de la retraite a été débattue pendant un an, puis négociée cinq mois. Elle est aujourd'hui appliquée. C'est la preuve que l'on peut s'engager* ». Les dirigeants du syndicat historique de lutte de classe, la CGT, ont fait la sourde oreille devant les appels incessants des grévistes à la construction de la grève générale sous le prétexte que celle-ci « *ne se décrète pas* ». Résultat : les revendications d'en revenir aux 37 années et demi d'annuités de cotisation pour le secteur privé et 50 ans pour les travaux pénibles ont été ignorées et l'extension du mouvement gréviste a été de ce fait paralysée.

En 2006, les jeunes (étudiants, lycéens) ont d'abord élargi la grève et les blocages des facs et des lycées. Puis, en s'appuyant sur une telle généralisation de la mobilisation, ont milité en direction du monde du travail, des syndicats, les appelant à la grève générale et les forçant à se caler sur un calendrier de mobilisation plus rapide. **La**

détermination et l'unité de la jeunesse en lutte a été le facteur décisif pour obtenir et maintenir l'unité au sommet des confédérations syndicales de salariés.

Dès l'annonce du projet de CPE par De Villepin le 16 janvier, ce sont les organisations syndicales d'étudiants qui poussent les organisations confédérales de salariés à l'unité, ce qui se traduira par la réunion d'une première intersyndicale le 24 janvier (unité d'abord imparfaite puisque la CGC, qui soutient dans un premier temps le CPE, est absente). Surtout, c'est par la réalisation et l'extension de la grève active (avec piquets de grève) à l'ensemble des facs que la jeunesse en lutte a rendu incontournable pour les confédérations la mobilisation pour le « retrait du CPE », au-delà de la première « journée d'action » intersyndicale décidée unitairement le 7 février. Ce mardi 7 février est en effet le point de départ,

à Rennes II, du mouvement de blocage des facs, et de reconduction de la grève, un mouvement qui va s'étendre rapidement à l'ensemble des facs puis aux lycées : sans extension du mouvement gréviste (malgré les vacances scolaires et universitaires de février), il n'y aurait pas eu de nouvelle « journée d'action » décidée par les organisations syndicales le 7 mars, puis suivant un rythme s'accéléralant le 18 mars, le 28 mars et le 4 avril.

Ajoutons que le mépris arrogant du gouvernement se retranchant derrière « *le respect des institutions* » (gouvernement et parlement ayant adopté et voté la loi) est aussi pour quelque chose dans l'unité maintenue des organisations syndicales. C'est ce que note F. Chérèque quand il déclare « *mais je n'imaginais pas le refus total de dialogue que le gouvernement allait nous opposer. La seule attitude qui nous restait était la contestation. Personne ne pouvait prévoir (sic !) que les mouvements successifs allaient être de plus en plus forts jusqu'à la journée du 4 avril. C'est je crois le premier mouvement de ce type* » (Libération, idem). C'est donc bien **contrainte et forcée par la force du mouvement de la jeunesse que la CFDT a suivi en freinant des deux pieds pour éviter l'entrée en scène du mouvement ouvrier aux côtés des jeunes.** En effet, les centrales n'ont fait qu'accompagner la jeunesse par des appels, parfois avec une semaine d'écart, à des journées d'action. F. Chérèque l'avoue

en disant « *que la FSU, principale fédération de syndicats d'enseignants, soutienne par principe toute forme d'action des lycéens et étudiants et propose d'emblée la grève générale ne me paraît pas très responsable* » (idem). Et d'ajouter en minimisant la grève et le blocage des établissements par les jeunes : « *Nous avons démontré qu'on pouvait être forts sans faire la grève* » (idem).

UN CONGRES DE LA VICTOIRE QUI NE PEUT FAIRE OUBLIER LES ECHECS DU « SYNDICALISME RASSEMBLE »

Le bilan d'activité des dirigeants CGT est un chapelet d'échecs cuisants sur la baisse du pouvoir d'achat suite au passage à l'euro, sur les délocalisations, sur la

retraite, sur la protection sociale, sur EDF, sur Gaz de France, sur les intermittents, etc. Signalons aussi qu'à la SNCF a été signée, par la CGT notamment, une atteinte au droit de grève. Chaque fois que les travailleurs luttent contre la casse sociale, le « *syndicalisme rassemblé* », stratégie réformiste d'unité syndicale au sommet en vue de la négociation avec le gouvernement et/ou le patronat, s'est traduit par un alignement de la CGT sur la CFDT. La plupart du temps, cela a fini par le lâchage par la signature de la CFDT avec les patrons et le gouvernement et la défaite des luttes.

Cette fois, la CFDT est restée dans le mouvement comme le dit F. Chérèque, parce que « *nous avons mobilisé sur un thème unique (le CPE) ... il est plus facile de mobiliser sur un motif très identifiant que sur l'emploi ou la défense des droits des salariés en*



→ *général* » (idem). F. Chérèque dévoile pourquoi l'unité syndicale est demeurée jusqu'à l'annonce du retrait du CPE : « *Le CPE donnait une réponse unique à des situations différentes. Ainsi 74% des jeunes les plus qualifiés sont en CDI dans les deux ans suivant la fin de leurs études. En masquant le vrai problème de ceux qui sont en difficulté, le gouvernement a suscité la colère de ceux qui ne se sentaient pas, eux en difficulté. Ce qu'il faut c'est inventer des parcours différenciés vers l'emploi pour les jeunes, en fonction de leur histoire dans la formation et de leur histoire sociale* » (idem). En d'autres termes, le problème n'est pas le CPE en tant que tel, mais sa généralisation à toute la jeunesse ! F. Chérèque divise la jeunesse en deux catégories : ceux à qui, parce qu'en « *difficulté* » (?!), le CPE ou toute autre forme de travail précaire peut être imposé et ceux, parce que « *qualifiés* », qui ne le « *méritent pas* ». Villepin ne dit finalement rien d'autres après l'échec de son projet de précarisation des jeunes. Ceci ne laisse présager rien de bon pour l'avenir.

EN FINIR AVEC LE SUIVISME DERRIERE LA CFDT, CONDITION DES VICTOIRES FUTURES

L'enjeu de la lutte contre la loi sur « l'inégalité des chances » est l'avenir du syndicalisme, en particulier le syndicalisme anti-capitaliste de lutte de classes incarné historiquement par la CGT. La victoire contre le CPE est une véritable bouffée d'oxygène qui porte un coup au sentiment d'impuissance chez les travailleurs, sentiment né des défaites successives dont la source est le réformisme qui s'est emparé de la direction de la CGT. Rappelons aussi que la jeunesse s'était déjà fortement et radicalement mobilisée pour écarter par les manifestations, puis dans les urnes le candidat fasciste J.M. Le Pen au second tour de l'élection présidentielle en 2002. Elle a aussi contribué à la victoire du NON le 29 mai. Le rejet massif à plus de 80% par le CCN de la CGT du projet constitutionnel européen est aussi porteur d'espoir pour le syndicalisme de lutte de classe.

Il s'agit maintenant d'organiser patiemment la lutte pour briser le suivisme socialement désastreux des dirigeants réformistes de la CGT vis à vis la CFDT, véritable aiguillon pour dévoyer le syndicalisme dans le pays sur la ligne de la collaboration de classe. C'est pourquoi la CFDT a parrainé l'entrée de la CGT à la Confédération Européenne des Syndicats (CES).

33^{ème} Congrès du PCF : rupture ou continuité ?



Malgré quelques nouvelles formules ressuscitées du passé dans un autre contexte (tel le slogan « Union populaire »), le dernier Congrès du PCF s'est placé sous le signe de la continuité. Continuité de la « mutation » réformiste anticommuniste sur le plan idéologique, continuité aussi - plus qu'il n'y paraît - avec la politique opportuniste ayant conduit à la participation gouvernementale en 1997-2002.

Sur le plan idéologique, un texte - « la visée communiste » - exécute à nouveau l'expérience accumulée par le mouvement ouvrier international au pouvoir, dénonçant le « socialisme réel » au nom d'une « démocratie » occidentale mythifiée, rejetant l'objectif de la prise du pouvoir par le prolétariat et ses alliés (caractérisée « d'hypothétique grand soir »), ressuscitant le mythe de « l'autogestion par les

travailleurs » sans révolution. Rappelant à nouveau que le « communisme français a existé comme courant avant même la naissance du PCF en 1920 », ce qui était l'un des refrains de Robert Hue - le chantre de la mutation du PCF-, le 33^{ème} congrès se situe toujours dans la recherche d'un « communisme » national, qui ressemble en fait plus aux vieilles lunes du socialisme utopique français du XIX^{ème} siècle, à l'époque où les premiers militants du mouvement ouvrier « rêvaient » d'un monde meilleur, sans se donner réellement les moyens d'y parvenir.

Sur un plan politique, le Congrès a adopté un programme (« 4 engagements pour une politique de gauche qui change vraiment la vie ») et a adopté un texte sur la « stratégie » qui aborde la question des échéances électorales à venir en 2007. C'est ce dernier texte qui a le plus fait discuter les congressistes et qui a recueilli le moins de suffrages au congrès : 67 % seulement des délégués l'ont approuvé.

L'objectif impulsé par la direction autour de Marie-Georges Buffet est de construire un « rassemblement majoritaire » pour « réussir à gauche et changer la vie » (reprenant ici la célèbre formule mitterrandienne). Ce « rassemblement », précise le 33^{ème} Congrès, doit être « antilibéral », à l'image du rassemblement qui a permis de gagner le 29 mai. La référence au 29 mai est explicite.

Et le PS dans tout ça ? Ce parti dont l'essentiel de sa direction s'est clairement placé contre le « rassemblement antilibéral » qui s'est exprimé le 29 mai. Le PS ? Le PCF n'en parle pas. C'est le grand absent de ce 33^{ème} Congrès. Le « rassemblement » souhaité est un rassemblement « populaire », ouvert « à toutes les forces et les hommes et les femmes qui veulent en être » dit M-G Buffet dans l'Appel lancé à l'issue du Congrès. Et pour 2007, le Congrès « met en débat » dans la société « la conviction qu'une candidature communiste à l'élection présidentielle sera la plus efficace pour porter cette union en témoignant de sa diversité ». Et pas un mot sur un éventuel second tour et sur la participation ou non à un éventuel gouvernement de gauche plurielle...

→ Cette façon de ne pas aborder la question du PS est en réalité une esquivant visant à camoufler le fait qu'au-delà des appels à un « rassemblement antilibéral », qu'au-delà des invocations à la « victoire du 29 mai », le PCF est prêt à accepter un rassemblement de « toute la gauche » pour 2007, en tout cas au 2^{ème} tour et pour les législatives, gommant cette barrière de classe qui s'est révélée le 29 mai 2005 entre une gauche clairement libérale et une gauche antilibérale. Le PS, lors de son congrès à l'automne, a refait son unité, au profit d'une direction social-libérale, montrant le peu de solidité des ex-partisans du NON. Le PCF capitule devant cette situation, au lieu de prendre clairement, tout de suite, l'engagement de ne pas appeler à voter au second tour pour un candidat PS pro-OUI. Ce faisant, il plombe d'entrée la constitution de ce « mouvement populaire antilibéral » qu'il appelle de ces vœux, en le faisant apparaître comme un simple prétexte électoral pour le PCF pour réussir le 1^{er} tour des présidentielles. Quel militant peut s'engager avec sérieux dans le soutien à une « candidature communiste » sans garantie que cela ne servira pas de marchepied pour une nouvelle « union de la gauche » rassemblant gauche antilibérale et gauche « sociale-libérale » ?

Si toutes les critiques émises contre la stratégie proposée par la direction Buffet ne l'ont pas été dans les termes que nous utilisons ici, il n'en reste pas moins que les 33% de vote contre ou d'abstention sur la stratégie traduisent une volonté de ne pas recommencer l'expérience désastreuse de la gauche plurielle de 1997 à 2002, voire celle de 1981 à 1984. C'est un signe encourageant. Trop d'opposants au Congrès se sont cependant cristallisés sur le refus de la direction d'annoncer qu'il y aura, de façon certaine, une candidature communiste en 2007, au détriment d'une critique de l'ensemble de la stratégie : or au fond, même s'il y avait une candidature Marie-Georges Buffet en 2007 (la décision définitive sera prise à l'automne), cela suffirait-il, comme indiqué ci-dessus, pour qu'elle ne soit pas un tremplin pour un candidat pro-OUI du PS ?

33^{ème} Congrès du PCF : contestations et purges bureaucratiques



Depuis plusieurs congrès, le PCF donne la « liberté d'expression » à ses minorités contestatrices. Bien sûr, comme dans tout parti au fonctionnement social-démocrate, ce « droit de tendance » reconnu dans la phase de préparation du Congrès est

soigneusement encadré, et au besoin, l'arme de l'exclusion est utilisée.

3 textes alternatifs au projet de base commune de la direction ont été soumis au vote des adhérents début février. Notons d'abord qu'avec ce vote on peut observer la profonde érosion militante du PCF survenue ces 10 dernières années de mutation: 99 227 cotisants pouvant participer au vote ont été comptabilisés (135 000 « adhérents » étant revendiqués, à comparer aux 500 000 encore revendiqués en 1994).

Nombre de votants : 46 210 (un peu plus que les 42 782 votants recensés en 2003, qui était vraiment le congrès du « creux de la vague » au lendemain des 3% de R. Hue à la présidentielle).

Le texte de la direction obtient 28 406 voix, auxquelles on peut ajouter les 5 126 voix pour un texte qui ne présentait que des variantes au texte de la direction ; ce texte de « variantes » était présenté par l'équipe des économistes autour de Boccara et Dimicoli associés à Nicolas Marchand, secrétaire de la Fédération du Val de Marne.

En face, les 3 textes alternatifs obtiennent au total 11 285 voix ; 25,2% des voix. Le texte le plus clair dans la critique de la « mutation-démolition » du PCF est celui présenté par des sections de Paris et de la région parisienne, notamment la section de Paris XV^{ème} : il obtient 8,2%, 3685 voix (dont 392 voix dans le département du Nord où il bénéficiait du soutien de la section PCF de Douai). Le texte alternatif qui a eu le plus de soutien, intitulé « Fier(e)s d'être communiste » est celui porté par des personnalités tel le député-maire de Vénissieux André Gérin (animateur d'un réseau d'opposants dans le Rhône), le conseiller général de Seine-St-Denis Jean-Jacques

Karman (animateur de la tendance trotskiste dite « Gauche communiste ») et la direction de la Fédération du Pas-de-Calais : 5938 voix (13,25%), dont 2239 voix rien que pour la Fédération du Pas-de-Calais (qui a suivi sa direction départementale en votant à 85% pour ce texte), mais aussi 673 voix dans le Nord et 483 voix dans le Rhône (37% des voix).

Le dernier texte alternatif était celui proposé par Maxime Gremetz, le député d'Amiens. Ce texte, « Colère et Espoir », du nom de la liste autonome communiste constituée en 2004 pour les régionales en Picardie avait pour l'essentiel ses appuis dans la même région, principalement dans la Somme et dans l'Aisne. Il obtient 1662 voix (3,71%), dont 250 voix dans le Nord – ce qui fait qu'au total les 3 textes alternatifs obtiennent 1315 voix, soit 52,4% des voix dans le Nord. Le texte Gremetz obtient aussi 157 voix dans l'Aisne (46% des votants) et... 45 voix (4,26%) dans la Somme ! Ce dernier chiffre, inférieur même au nombre de signataires dudit texte, est révélateur des dysfonctionnements apparus dans cette élection interne, lesquels ont été recensés par les opposants sur l'ensemble du territoire : bourrages d'urnes, votes imaginaires par téléphone, rétention des listes d'émargement... techniques diverses qui minimisent les textes alternatifs.

Mais dans la Somme, cela a pris une toute autre dimension, puisque ce qui était en jeu n'était rien d'autre que le contrôle de la Fédération. Les opposants disent que leur texte a obtenu en réalité 546 voix (contre 460 pour le texte de la direction). Ils annoncent que 1156 cotisants ont été exclus du vote, répartis sur 12 sections, 9 de ces sections ayant été purement et simplement « rayées de la carte ». A Amiens, la scission s'est concrétisée en pleine assemblée générale de la section, le 11 mars, laquelle AG avait officiellement à son ordre du jour la question de l'exclusion de Maxime Gremetz. La direction sortante de la section, mise en minorité par les partisans de Gremetz, ont quitté l'Assemblée. Il y a aujourd'hui, de fait, 2 sections PCF d'Amiens, comme il y a 2 Fédérations (le congrès départemental s'est tenu sans la présence des exclus qui ont manifesté à la porte).

La situation dans la Somme est révélatrice de ce que signifie la lutte interne dans un PCF totalement verrouillé : l'opposition est acceptée tant qu'elle n'est pas en situation de s'accaparer une partie de l'appareil. La purge dans la Somme était une purge « préventive » face à la montée d'une contestation menée par le député Maxime Gremetz qui ne contrôlait pas cet appareil.

Au Congrès du Bourget les 23-26 mars, la place des opposants qui avaient échappé aux différents filtres était bien entendue minorée. Ils ont pu cependant proposer une liste alternative à celle de la direction sortante lors de l'élection du nouveau Conseil National. Leur liste, menée par André Gérin, a réuni des signataires du texte « Fier(e)s d'être communistes » (moins des représentants de la Fédération du Pas-de-Calais qui étaient d'emblée présents sur la liste proposée par la direction sortante) et des signataires du texte « Remettons le PCF sur les rails de la lutte de classe » initiée par la section de Paris XV^{ème}. Cette liste a obtenu 8,72% des voix des délégués, ce qui pouvait leur permettre l'élection à la proportionnelle de 20 personnes... mais un tiers de ces candidats a été invalidé après coup par la « commission de transparence » du PCF, réduisant à 12 le nombre des élus (dont 5 sont des signataires du texte initié par la section de Paris XV).

Cette « invalidation » est, à nouveau, révélatrice des méthodes employées par la direction mutante du PCF. La liste alternative était composée de 240 noms. 98 noms ont été invalidés ! En particulier sous le prétexte de n'être pas cotisant à jours de ses cotisations : y compris le mois de mars, pourtant pas encore fini, devait être payé, conformément aux nouveaux statuts... adoptés pendant le congrès ! Bien entendu la conformité avec cette nouvelle règle des élus sur la liste présentée par la direction sortante n'a pas été vérifiée. Au demeurant, les opposants apportent des témoignages, en particulier dans le Rhône (qui totalise 37 invalidés), sur le fait qu'il n'y a pas eu de contrôle sérieux et que ces invalidations sont infondées. Parmi les invalidés, on note les secrétaires de section de Vénissieux et de Douai. Mais aussi 5 délégués au congrès... Il est clair qu'il ne s'agit pas avec cette purge d'un problème administratif mais bien d'une volonté manifeste de réduire la présence d'opposants au CN du PCF.

La Coordination Communiste salue le combat de tous les camarades qui luttent, de l'intérieur, contre la mutation réformiste du PCF. Les initiateurs de notre mouvement, dans les années 90, ont mené un combat similaire. Nous pensons toutefois – et les péripéties de ce congrès nous le montre une nouvelle fois – que l'appareil ne peut s'auto-réformer et que l'opposition n'est

Imprimerie Nationale de Douai : Sarkozy, échec d'une victoire annoncée. Stora Enso à Corbehem : Dolez, victoire d'un échec programmé.



Le Ministre de l'Intérieur vient de subir un échec cuisant qui n'a pas fait la Une de la presse patronale et on comprend pourquoi.

Bafouant la loi qui veut que l'Imprimerie Nationale soit la seule à pouvoir réaliser des documents déclarés secrets dont les passeports, Sarkozy avait tout fait pour que l'entreprise privée Oberthur – dont, qui plus est, le PDG est un ami proche – soit chargée du « marché » du nouveau passeport biométrique. C'était sans compter la ténacité des 140 salariés restant sur site (- 400 en 10 ans !) et des syndicats. Après des mois de bagarre, de manifs, le Conseil d'Etat, saisi par les syndicalistes, a cassé la décision d'externaliser vers une entreprise privée la fabrication des cartes d'identités, passeports ou autres documents sécurisés ou non. L'Etat a même été condamné à verser 5000 euros. L'autoritarisme sarkozien a été mis en échec, malgré des annonces intransigeantes et des menaces venues du Ministère. Preuve en est que la ténacité peut vaincre le passage en force aux ordres du capital. C'est aussi la preuve que face aux revendications de ceux qui luttent, le pouvoir patronal ne peut que céder.

Mais à quelques kilomètres de l'Imprimerie Nationale, une usine est en train de sombrer : il s'agit de la papeterie Stora Enso à Corbehem. Dans cette usine, la détermination des salariés a été affaiblie par une compromission syndicale avec le capital. Pas une journée de grève malgré les 700 licenciements programmés ! Des actions symboliques mais pas de réelle lutte contre la fermeture annoncée. Il est clair que dans ce conflit assez bizarre, il manque une direction de lutte et la frilosité des directions syndicales se fait sentir à tous les niveaux.

Le seul projet, amené par la CFDT sous l'impulsion des hommes politiques locaux et régionaux dont le député socialiste Marc Dolez (déjà présent sur le conflit de l'Imprimerie Nationale), a été de mettre en place une nouvelle stratégie de production de l'usine par la fabrication de sacs papiers à base de chanvre. Ce chanvre pourrait être cultivé sur les terres autour de l'ancienne usine Métaeurop : faisant d'une pierre deux coups, le chanvre est une plante capable de dépolluer en absorbant les plus forts taux de plomb. Mais cette nouvelle fabrication n'apporterait pas la solution aux licenciements puisque 60% des effectifs seraient mis dehors ! La direction de l'usine a annoncé un « plan social » exemplaire, et elle s'est adressée aux nombreux organismes de formations pour qu'ils prennent prioritairement les licenciés de Stora. En clair, ils touchent des aides puis licencient... après, c'est à l'Etat de se débrouiller avec ses chômeurs ! La seule solution, et c'est la proposition que la Coordination Communiste avait formulée, passe par la nationalisation sans indemnité pour le patron avec la sauvegarde de tous les emplois du site.

Le pays a besoin de papier, c'est donc à l'Etat d'en assurer la production. Mais quand des gouvernements en alternance se posent en agents du capital et de l'impérialisme européen, cette solution sociale n'est pas à l'ordre du jour. Déjà Jospin avait annoncé en 1997, dans le conflit Michelin, que l'Etat ne pouvait intervenir dans le domaine privé. La question est donc : à quoi servent-ils tous ces grands démocrates ? S'ils ne peuvent rien faire, qu'ils s'en aillent et qu'ils arrêtent de distribuer des aides faramineuses au patronat !

C'est donc par la reconquête du pouvoir que nous pourrions balayer ce système capitaliste qui met l'homme au seul service de l'économie de marché, qui met à rebours tous les acquis et droits historiques, qui bafoue et pousse dans la misère des millions de travailleurs.

Pour ce faire, il faut être cohérent, ceci passe par la multiplication des luttes sociales avec la jeunesse, les chômeurs et les précaires, avec les salariés... luttes qui amèneront l'avant-garde militante à se poser réellement la question de la reconstruction d'un parti communiste révolutionnaire, seule solution pour prendre le pouvoir, pour mettre dehors toute la vermine assoiffée d'euros sonnants et trébuchants.

tolérée que tant qu'elle n'est qu'une minorité (à laquelle, pour faire « démocrate », on donne un « droit » comme il y a un « droit des minorités »). Au PS aussi, de tout temps, il y a eu une « aile gauche », labellisée même un temps « Gauche socialiste ». Elle joue son rôle d'« aile gauche » qui signifie « critique constructive », sans jamais bien sûr pouvoir prendre la majorité... sauf à tourner casaque, à l'image d'un Julien Dray, ex-chantre de la « gauche socialiste » reconverti en supporter de François Hollande. JJ. Karman a fondé la « Gauche communiste » dans le même esprit. Aujourd'hui, il accède à son rêve en intégrant le CN du PCF. Il est possible que d'autres camarades

soient mus, eux, par autre chose que l'ambition personnelle, c'est-à-dire par la volonté de développer en France une organisation combattant réellement contre l'exploitation capitaliste, pour la préparation de la révolution prolétarienne. Leur présence dans les instances du PCF n'étant qu'un passage, qu'un moment, dans ce combat fondamental. Quoiqu'il en soit, nous formons le vœu de nous retrouver, dès à présent, dans les luttes de classe quotidiennes, et que nous soyons en convergence dans les débats préparatoires aux échéances électorales à venir.

CNE, CPE : LA PRECARITE TOUT AU LONG DE LA VIE

« La liberté s'arrête là où commence le code du travail. »
Laurence Parisot, Présidente du MEDEF

Le Contrat Première Embauche (CPE), contre lequel la jeunesse et les salariés se sont victorieusement révoltés, constitue une étape dans la construction de la précarité du monde du travail par le gouvernement, le MEDEF et l'Union européenne. Il ne représente qu'un des maillons d'une longue chaîne de mesures destinées à casser le contrat à durée indéterminée (CDI), le code du travail et, dans la foulée, le statut de la fonction publique.

La première étape peut être définie par la mise en place du Contrat Nouvelle Embauche (CNE) en août 2005. Il concerne tous les travailleurs embauchés dans les entreprises de moins de 20 salariés. Présenté comme un dispositif de « lutte contre le chômage », il est clairement démontré aujourd'hui qu'il « est utilisé par les employeurs pour se débarrasser des salariés qui ne courbent pas assez l'échine » comme l'écrit, à juste titre, le syndicat CGT des inspecteurs du travail.

Seconde étape, le CDD « senior » permet, après les avoir licenciés, de réemployer les travailleurs âgés (entre 57 et 60 ans) pendant 3 ans sous forme d'un contrat à durée déterminée de 18 mois renouvelable. La CFDT (tout comme la CGC et la CFTC) s'est prononcé pour le CDD « senior ».

La troisième étape a vu le jour au lendemain de la révolte des quartiers populaires. Elle peut être qualifiée de précarité scolaire. Le gouvernement a décidé de livrer aux patrons les enfants de 14 ans par « l'apprentissage junior » et, dans cet élan « humaniste », d'autoriser le travail de nuit et du dimanche des enfants de 15 ans, revenant ainsi sur la loi de 1874 qui interdisait le travail de nuit des enfants.

Quatrième étape, l'article 8 de la loi « égalité des chances » c'est à dire le CPE, qui vient de succomber devant la mobilisation des jeunes et des salariés, visait à

organiser la précarité des salariés de moins de 26 ans. Période dite « d'essai » de 2 ans et licenciement sans motif ni préavis en étaient les mesures phares.

A l'arrivée se profile le « contrat unique » destiné à casser le Code du Travail (première codification en 1910 des lois ouvrières issues des luttes sociales et syndicales), ainsi que le statut de la fonction publique né au lendemain de la Libération. Lors de sa même conférence de presse du 16 janvier dans laquelle Villepin annonçait son projet de CPE, il parlait également d'ouvrir des « négociations » sur le « contrat unique », ou le « contrat adapté à chaque situation » ou encore « l'extension du contrat nouvelles embauches à toutes les entreprises ». La victoire contre le CPE lui a fait momentanément ravalé ces autres projets, mais qui peuvent ressortir, car ils viennent de loin et ont d'ardant supporters: le contrat unique, qui vise à contourner le CDI en créant une sorte de « contrat mixte » entre CDD et CDI, avait été suggéré par l'ancien directeur du FMI Camdessus, dans un rapport d'octobre 2004 ; le « contrat adapté à chaque situation » fait référence au rapport De Virville de janvier 2004, qui proposait de mettre en place un « contrat de mission » ou de « projet » d'une durée de 5 ans, une idée retenue parmi les 44 propositions de réforme du Code du Travail du MEDEF (en mars 2004) et que l'ancien ministre Fillon avait fait sien.

Un seul objectif : fournir aux patrons une main d'œuvre docile, flexible et peu chère afin de maximiser leurs profits



Contrairement aux discours des gouvernements successifs, ni les nouveaux contrats ni les nombreuses aides qui les accompagnent n'ont pour effet de créer des emplois. Ces nouveaux contrats n'ont qu'un seul objectif : permettre aux patrons de maximiser leurs profits en flexibilisant la main d'œuvre.

Mais toutes ces mesures ne sont que la partie la plus visible de l'iceberg. Parallèlement, en toute discrétion et depuis longtemps, les gouvernements successifs se sont employés à liquider toutes les formes de protection des salariés. L'attaque contre le code du travail que représentent le CNE et le CPE n'est que le fruit d'un travail de sape entrepris depuis 1977, date à laquelle au nom de la « lutte contre le chômage » code du travail et cotisations sociales ont été mis au banc des accusés.

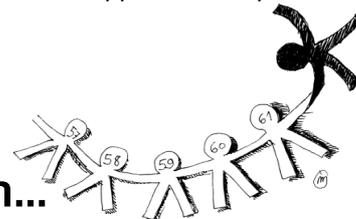
Des stages « Barre » de 1977 aux lois Auroux de 1982, on assiste à la destruction tranquille d'un droit protecteur régulier. Répondant aux injonctions de l'Union européenne, celles visant à faire supporter par les salariés les risques des entreprises capitalistes se multiplient, en passant notamment par les lois Aubry I et Aubry II.

Après l'accélération du printemps 2004, la loi du 9 décembre 2004, par son article 92, permet au gouvernement de légiférer par ordonnance sur les questions relatives au droit du travail, c'est à dire en totale liberté, sans débat parlementaire et sans publicité. Depuis lors, en catimini, gouvernement et MEDEF s'emploient à casser l'Inspection du travail, autre versant de la protection des salariés, par une réforme en profondeur des services d'inspection contre les garanties collectives des salariés et contre le statut des agents chargés de les faire appliquer.

Hier variable d'ajustement, la précarité est aujourd'hui érigée en norme. Par le vol des retraites et de la protection sociale, par les contrats dérogatoires au droit du travail, par la précarité scolaire et le vol de l'enfance des classes

Depuis les années 1980, les mesures « d'assouplissement » se succèdent à un rythme populaires, gouvernement et MEDEF cherchent ensemble à installer les salariés dans une précarité normative tout au long de la vie. Ils visent ensemble à instaurer le contrat de gré à gré qu'ils nomment « contrat unique » et qui n'a qu'un seul but : baisser le coût du travail, baisser les salaires à un niveau décrit par l'économiste classique Ricardo comme situé juste au-dessus de la simple survie.

En résumé, toutes ces « réformes » sont autant d'objectifs intermédiaires qui ne visent qu'un seul objectif final : l'idéal du système capitaliste c'est à dire des salaires les plus bas possibles pour des profits les plus élevés possibles. C'est ce que le gouvernement, le MEDEF et l'Union Européenne appellent compétitivité.



Ce que révèle la loi CESEDA sur l'immigration...



La loi Sarkozy *CESEDA* (Code de l'Entrée et Séjour des Etrangers et Droit d'Asile) est une dangereuse régression qui démontre l'aggravation du racisme d'Etat conforté en France par plusieurs lois successives [Pasqua, Debré,

Chevènement, Sarkozy 1 (2003) et Sarkozy 2 (2006)] ; Cette nouvelle loi n'a d'autre objet que de fournir au patronat une force de travail corvéable à merci, au moindre coût, avec un minimum de droits, voire sans aucun droit (les Sans-Papiers). Quelques précisions :

La Carte de Séjour Temporaire « vie privée et familiale » : Dans la mesure où l'étranger pouvait prouver, par quelques moyens que ce soit, sa présence en France depuis au moins 10 ans, il bénéficiait automatiquement d'une carte de séjour temporaire "vie privée et familiale". Maintenant, pour obtenir cette CST Pour obtenir cette CST, la loi impose des conditions que l'étranger sera dans l'impossibilité de remplir. Il faudra justifier "de liens personnels et familiaux stables et intenses depuis au moins 5 ans, de ressources stables et suffisantes pour subvenir à ses besoins (minimum SMIC), d'un logement dont la localisation, la superficie, le confort et l'habitabilité permettent son insertion et le cas échéant celle de sa famille, de son intégration républicaine" (intégration laissée à la libre appréciation du maire !)

Dans le cadre des **couples franco-étrangers**, tout mariage est suspecté être un mariage de complaisance. La carte de résident (la carte de 10 ans) était attribuée de plein droit à l'étranger marié à un français depuis au moins deux ans : ce droit est supprimé, la loi impose maintenant de délivrer au

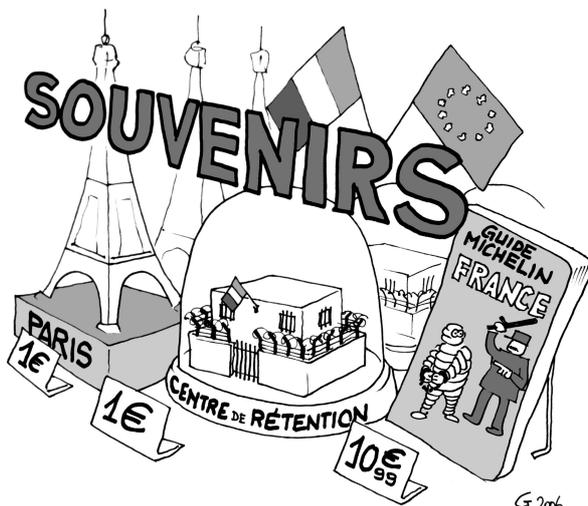
conjoint un visa long séjour (difficile à obtenir) avant de demander un titre de 1 an. Le préfet aura la possibilité (et non l'obligation !) d'attribuer une carte de résident au bout de 3 ans de mariage, jugeant de l'intégration républicaine du conjoint étranger. La carte de résident sera supprimée en cas de rupture de la vie commune durant les quatre premières années de mariage.

Les conditions de **naturalisation** se durcissent : 4 ans de communauté de vie (avant : 2) sont exigés et des critères très subjectifs sont introduits (« assimilation à la communauté française »).

Dans le cadre des **parents d'enfants français** : une procédure de contestation des reconnaissances d'enfants est mise en place à Mayotte et en Guyane et risque ensuite d'être étendue à tout le territoire français.

Regroupement familial : Avant 2003, l'étranger obtenait de plein droit le même titre que son conjoint. Le délai de dépôt de la demande est passé de 1 an à 2 ans. Le demandeur doit répondre aux mêmes critères de logement et de ressources que ceux cités ci-dessus (*vie privée et familiale*). S'ajoute le critère de niveau d'intégration républicaine, « engagement personnel à respecter les principes qui régissent la république française », « connaissance suffisante de la langue française », « comportement quotidien ». Le maire a donc tout pouvoir pour juger de la « bonne ou mauvaise intégration de ses immigrés ».

Le titre de séjour peut être retiré s'il y a rupture de la vie commune durant 3 ans après régularisation (impossibilité donc pour la femme de quitter son mari sous peine de se retrouver sans papiers !). Pour l'Etat, le regroupement familial fait partie de « l'immigration subie ». Tout est donc fait pour rendre le regroupement très difficile, voire impossible, et pour ensuite durcir les conditions d'attribution d'un titre de séjour temporaire. La carte de résident devient quasiment inaccessible, de part cette condition



d'intégration républicaine. La mise en place du *Contrat d'Accueil et d'Intégration* n'est qu'un outil supplémentaire de maintien dans la précarisation de nombreux immigrés.

La **Carte de Séjour mention « travailleur temporaire »** sera d'une durée égale à celle du contrat de travail. Nous pouvons donc aisément imaginer les conditions de travail de l'immigré pour qui le droit de rester en France dépend entièrement du bon vouloir de son patron. En cas de rupture du contrat de travail, la carte est retirée. Si la rupture du contrat est du fait de l'employeur, l'immigré ne touchera pas de chômage puisqu'il se retrouve immédiatement en situation irrégulière, mais dans sa grande bonté le patron se doit de verser une somme correspondant au réacheminement vers le pays d'origine !!! Il s'agit donc bien d'utiliser une force de travail à moindre coût le temps nécessaire, pour ensuite s'en débarrasser en ne lui accordant aucun droit ! Immigration jetable, CNE, CPE, tout ceci participe d'une même volonté d'offrir au patronat une main d'œuvre corvéable à merci et sans droits.

Pillage des cerveaux et sélection des étudiants. Est créée une **carte de séjour « compétences et talents »** pour attirer les meilleurs éléments qui pourront se révéler utiles à la France (culture, sciences, sport...). Dans le même registre : sélection des étudiants qui se fera au niveau des consulats des pays d'origine sur la base de quotas fixés par l'Etat en accord avec les établissements supérieurs.

Concernant l'éloignement, le projet de loi remplace deux mesures existantes, l'IQTF (invitation à quitter le territoire français) et l'IRF (invitation de reconduite à la frontière) par une seule mesure : « l'obligation de quitter le territoire français ». Ce qui a pour effet de diminuer les possibilités de recours et de garanties des droits en rendant les expulsions plus faciles.

Ceci répond aux directives européennes concernant les procédures de retour forcé. En matière de **droit d'asile**, l'Europe a défini une liste des « pays sûrs », cependant la France continue d'utiliser sa liste nationale plus fournie !

A tout ceci nous pouvons ajouter une série de mesures prises par le gouvernement :

- Exclusion de la CMU des malades étrangers titulaires d'une APS (Autorisation Provisoire de Séjour),
- Appel à la délation dans les établissements scolaires et auprès des travailleurs sociaux,
- Circulaire Sarkozy-Clément instaurant une collaboration préfets-magistrats afin d'augmenter les rafles de Sans-Papiers (arrestations dans les foyers d'hébergement, écoles, guichets de la préfecture...),
- Préférence nationale : interdiction pour les étudiants étrangers de « bénéficier » d'un CNE,

La volonté réelle du gouvernement est donc de rendre quasi-impossible les régularisations, les Sans-Papiers continuant d'alimenter le travail non déclaré du patronat. La carte de séjour « travailleur temporaire » est une attaque en règle du code du travail : d'abord les immigrés puis les nationaux !

C'est tous ensemble que nous devons lutter contre cette logique libérale qui écrase les peuples !



L'antisémitisme du XXI^{ème} siècle n'est pas celui qu'on croit* ...

« Moi, je suis pas raciste !... J'ai même des disques de Sydney Bechet ! » (Coluche).

Aujourd'hui, c'est sans aucun humour que les *bobos* inconditionnels de Philippe Val nous rassurent: « Je connais plein d'arabes athées qui sont très bien ! »... Criant avec les loups de droite et de « gauche », le rédacteur en chef de *Charlie Hebdo* (Campagne pour la guerre en Irak, Louanges à la néo-fasciste islamophobe Oriana Fallaci, Propagande pour le *oui* à la constitution européenne, etc.) réaffirmait en février sa « sensibilité de gauche » en publiant les fameuses « caricatures de Mahomet » en France. Eclairés par nos vieilles « Lumières » nationales, nous étions invités à faire acte de résistance et de citoyenneté en allant engraisser le gauchiste mondain chez les marchands de journaux...

Les censeurs qui incitent les « filles voilées » à quitter l'école publique, punissent, limogent ou traînent devant les tribunaux journalistes, rappeurs, dessinateurs et humoristes pour délit d'anti-sionisme**, sont maintenant les plus farouches défenseurs de la liberté d'expression ! Ces puissances financières qui ont semé la gangrène islamiste dans les pays libérés pour un temps de

l'impérialisme -et la perpétuent encore en Arabie Saoudite, au Pakistan, en Afghanistan, au Maghreb, etc.- gagnent aujourd'hui l'adhésion d'une petite bourgeoisie de gauche avide d'antichléricisme et de laïcité, hypnotisée par les relais médiatiques du « choc des civilisations ».

Travail sur-médiatisé des antennes islamophobes du PS (*SOS racisme, Ni putes ni soumises*), alternance d'injures poujado-gauchiste (« racailles » : Sarkozy, UMP / « sous-hommes » : George Frêche, PS), manifestations « contre l'antisémitisme » (mythomane « agressée » dans le RER-D, Rabbins auto-poignardés rue Popincourt à Paris), émissions télévisées quotidiennes et tables politiques en librairie exclusivement consacrées à l'Islam, *Al Qaïda*, au Coran, au 11 septembre, ... le « jeune de banlieue » en casquette et capuche, en djellaba ou en keffieh devient aux yeux des bien pensants le soldat de l'anti-France souillant la Terre des Droits de l'Homme, symbole de cette alliance tacite entre « l'ennemi de l'intérieur » (musulmans, casseurs,



regroupant toutes les tendances, de la gauche caviar « anti-communautariste » aux fascistes du Front National, du Bétar ou de la *Ligue de Défense Juive*, appelait en février à manifester une nouvelle fois contre l'antisémitisme (pas celui des skinheads apparemment) : En terme de participants, ce fut un échec ! L'UJFP (*Union Juive Française pour la Paix*) résumait très clairement cette situation : « *Prompte à réagir cette fois avant même d'avoir une quelconque certitude [sur l'origine antisémite du meurtre d'Ilan Halimi], la « classe politique » ne réagit pas de la même façon face aux nombreux actes racistes et cette indignation sélective est dangereuse et provocatrice. Y aurait-il des crimes racistes moins importants que d'autres ou moins dignes d'une mobilisation ? Et selon quels critères ? (...) Une telle logique est porteuse d'affrontements communautaires.* » (Communiqué de l'UJFP, 24 février 2006).

* Juifs et arabes sont « sémites ».

** Dieudonné, Daniel Mermet, Plantu, Charles Enderlin, Pascal Boniface, Edgar Morin, Sami Naïr, etc.

Les communistes et les " Indigènes de la République "

Depuis un peu plus d'une année, l'*appel des Indigènes de la République* soulève en France de nombreuses polémiques. Cet appel dénonce le passé esclavagiste et colonial de la France.

Il condamne la poursuite actuelle d'une politique impérialiste sur le plan international. Il analyse la situation économique et sociale de l'immigration et de ses enfants français comme étant encore en lien avec l'idéologie coloniale. Plus précisément, il considère que c'est l'existence de préjugés coloniaux entretenus et reproduits par la classe dominante qui explique les inégalités dont sont victimes les immigrés et leurs enfants français dans toutes les sphères de la vie économique et sociale : à niveau de qualification et de diplôme égal, ils sont ainsi touchés entre trois et quatre fois plus par le chômage.

Les réactions aux *Indigènes de la République* ont été de natures différentes. Les grands médias les ont taxés de « communautaristes », de « racistes anti-blancs », de « racialisés ». A gauche et à l'extrême gauche, on les a taxés de « diviseur de la classe ouvrière ». D'autres encore se sont appuyés sur le fait que Tarik Ramadan ait signé l'appel pour crier au danger « intégriste ». Dans les quartiers populaires en revanche, l'appel a été favorablement accueilli par les jeunes issus de l'immigration : près de 10 000 signatures aujourd'hui et une dizaine de comités locaux ont vu le jour.

...) et « l'ennemi de l'extérieur » (hier afghans ou irakiens, bientôt syriens ou iraniens).

Ainsi les travailleurs et citoyens arabes, comptant déjà parmi les plus exploités, les plus paupérisés de la société française, se voient depuis de nombreuses années insultés dans leur culture et dans leur religion même... jusqu'à ce qu'une nuit de cristal déchaîne les foules travaillées par l'idéologie xénophobe de nos élites... Ces mêmes élites qui caricaturaient avant-guerre le « péril juif » sous la forme d'une pieuvre au nez crochu étouffant le monde civilisé...

Cette propagande ne vise qu'un objectif : Opposer les travailleurs arabes, noirs, et plus particulièrement musulmans, aux autres travailleurs, opposer les peuples des pays impérialistes aux peuples des pays néocolonisés qui sont en ligne de mire. Nous devons lutter contre ce piège tendu par ceux qui tirent à la fois les ficelles de l'intégrisme fasciste et de l'islamophobie : La tactique visant à opposer certains droits démocratiques comme la liberté d'expression, à d'autres droits démocratiques comme la liberté de culte et le droit au respect des pratiques religieuses, ne peut tromper les progressistes qui aspirent à l'unité de toutes les fractions du prolétariat contre l'ennemi de classe.

La « classe politique » qui serra les rangs derrière le ministre de l'Intérieur à l'occasion du meurtre d'Ilan Halimi,

1. L'impact de la colonisation

La colonisation n'est pas qu'un combat militaire dont le sort ne dépendrait que du poids des armes. Elle est aussi et avant tout une affaire de lutte des classes sur le plan idéologique. Pour qu'elle soit possible, il faut convaincre les travailleurs du pays colonisateur qu'elle est utile et nécessaire. Pour ce faire, la classe dominante développe au sein de sa société des préjugés racistes empêchant les dominés de s'unir et de comprendre leur communauté d'intérêt. Marx et Engels ont ainsi démontré, dans le cas anglais, comment l'idéologie coloniale vis à vis des Irlandais a été longtemps un mode de gestion du rapport de classes en Angleterre empêchant la classe ouvrière de s'unir pour le combat commun. Il en est de même pour la société française : pendant plus de 130 ans ont été véhiculés au sein même de la classe ouvrière des représentations de l'arabe ou du noir, de sa personnalité, de sa culture, de sa religion qui objectivement empêche de le considérer comme un camarade d'exploitation et de lutte.

La décolonisation militaire et politique ne fait pas disparaître automatiquement l'idéologie qui l'a portée. Depuis les années 60, la part des immigrés issus des anciennes colonies ne cesse de grandir dans la classe ouvrière de France. Le sociologue Michel Verret estime que le cumul des sans-papiers, des immigrés réguliers

et des jeunes français issus de la colonisation avoisine les 25 à 30 % de la classe ouvrière.

On comprend dès lors l'intérêt pour la classe dominante de produire et reproduire les préjugés coloniaux pour leur faire jouer aujourd'hui une fonction de division au sein du monde du travail.

2. Les organisations ouvrières et l'immigration

Alors qu'ils constituent la partie la plus exploitée et la plus précarisée du monde du travail, la défense des intérêts de l'immigration a été largement délaissée par le PCF et les syndicats ouvriers ces dernières décennies. Le mot d'ordre juste « d'unité de la classe ouvrière » était détourné de sa véritable signification pour se transformer en élimination des « revendications spécifiques » de ces travailleurs immigrés. Il faudra attendre des mobilisations autonomes des travailleurs immigrés pour que des droits soient revendiqués : droit d'être délégué syndical, délégué du personnel, etc. Encore aujourd'hui les travailleurs étrangers ne peuvent pas être élus au Prud'hommes (ils peuvent juste y voter) et ne dispose pas du droit de vote aux élections politiques. De la même façon, aucune mobilisation réelle des organisations ouvrières traditionnelles ne s'est préoccupée du développement des discriminations en matière de logement, d'emploi, de formation, etc. Ici aussi il faudra attendre les mobilisations des jeunes immigrés au cours de la décennie 80 pour que des dénonciations aient lieu, sans que cela ne débouche cependant sur des actions concrètes de mobilisation. Enfin la sensibilité anti-coloniale acquise par la culture familiale (en particulier en ce qui concerne la question palestinienne) n'a pas été prise en compte par les organisations du monde du travail de notre pays. Le résultat est double. D'une part l'immigration et ses enfants français ont une expérience sociale qui tend à les éloigner du reste de la classe ouvrière (ghetto dans le logement, travaux les plus durs et les plus mal payés, sur-représentation dans les emplois hyper précarisés, etc.) sans que celle-ci ne soit relayée dans les analyses et les actions du monde du travail. D'autre part, une véritable déconnexion se met en place entre ces organisations et cette partie du monde du travail.

3. L'inéluabilité des "Indigènes"

Compte tenu de ce contexte et du sous-bassement socio-économique et politique, il était inévitable que tôt ou tard cela se traduise dans les idées et dans une organisation autonome. Il était également inévitable que la question des préjugés coloniaux et de leur utilisation actuelle face partie de cette autonomie. La radicalité de l'appel n'est que le reflet de la radicalité de la domination vécue. L'insistance

sur l'aspect colonial n'est aussi que le résultat de sa sous-estimation par les organisations du monde du travail, quand ce n'est pas sa négation. L'appel lui-même n'est que le reflet dans le monde des idées d'une réalité spécifique dans la base matérielle. Avant les *Indigènes de la République*, cette recherche d'un débouché organisationnel avait tenté d'autres expressions : discours sur les droits démocratiques avec la Marche pour l'Égalité, discours sur la citoyenneté avec l'organisation « Mémoire Fertile », discours de la banlieue avec le « Mouvement de l'Immigration et des Banlieues », discours des listes alternatives aux élections avec les « Motivé-e-s », etc.

4. Apport et limite des "Indigènes"

Les *Indigènes de la République* font indéniablement partie du camp progressiste. Leur action a permis de poser à l'échelon national la question de la colonisation d'une part et de la politique impérialiste actuelle de l'État français d'autre part. Ils ont la possibilité de s'ancrer dans les masses de jeunes prolétaires issus de l'immigration des quartiers populaires avec lesquels plus aucune organisation ouvrière n'est en contact réel. En ce sens, les communistes doivent les soutenir, y envoyer des militants et débattre avec eux.

Notre apport doit cependant prendre en compte les limites de ce mouvement. En tant qu'organisation de masse, les Indigènes ne sont pas homogènes et n'ont pas vocation à le devenir. En tant que mouvement dont l'analyse et le discours a une audience dans les quartiers, il est l'objet de toutes les convoitises électorales. Par ailleurs, les niveaux de consciences politiques au sein des Indigènes sont très différents. Pour certains, il ne s'agit que d'une simple revendication identitaire devant le mépris social qu'ils vivent. Pour d'autres, c'est la dimension internationale et l'anti-impérialisme qui est la base de l'investissement. Pour d'autres enfin, il y a des essais d'articuler la question de classe et la question de l'immigration. Il ne faut donc pas idéaliser les *Indigènes de la République* mais contribuer sans concession à ouvrir les débats nécessaires, à clarifier les positions, à éviter les récupérations mais aussi les replis suicidaires. Le rôle des communistes est aussi d'agir pour l'unité de la classe ouvrière, et cela passe entre autre par la défense des intérêts de sa partie la plus exploitée. Sans cela nous aurons ce que Marx dénonçait à propos de la classe ouvrière anglaise : une coupure de la classe ouvrière entretenue par la production et la reproduction des préjugés coloniaux.

Lundi 8 mai 2006 - 10h30 heures

**Hommage aux soldats soviétiques
et aux « tirailleurs » africains
morts pour la France
pendant la deuxième guerre mondiale**

**Cimetière communal, rue du Général Dame
HAUBOURDIN**



8 MARS, JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

L'OPPRESSION DES FEMMES : UNE RÉALITÉ TOUJOURS ACTUELLE !

Quand le système économique d'un pays est fondé sur le capitalisme, l'augmentation du profit pour une minorité et l'exploitation, le chômage pour une majorité grandissante, certaines catégories de population (notamment dans les milieux populaires) en sont les premières victimes : les jeunes, les immigrés, les femmes.

Comment comprendre, dans notre contexte actuel, la question spécifique des femmes ?

- **Un premier aspect est celui de l'héritage de l'histoire :**

Les femmes depuis l'apparition de la société de classes, même du côté de ceux contribuant à leur manière au progrès de l'humanité, **ont toujours été considérées comme étant des êtres inférieurs aux hommes** : déjà pour Aristote, le courage est une vertu de commandement chez les hommes et de subordination chez les femmes.. Rousseau, certes penseur de la République bourgeoise moderne, comme dans son principe d'universalité la place faite aux femmes ; quant à la révolution bourgeoise française, la déclaration des droits de l'Homme ne recouvre qu'un seul genre, les hommes ; on peut d'ailleurs retrouver dans des textes du *comité de salut public* la phrase suivante : « **les femmes ne sont pas faites pour avoir des pensées élevées** ». Cette représentation du statut de la femme ne peut que persister dans un système où la division entre les Humains, la domination exercée entre eux servent le Capital... **les inégalités ont alors intérêt à perdurer.**

- **Des représentations de la femme aux conditions qui leurs sont faites aujourd'hui :**

La formation : des enquêtes actuelles montrent que les parcours scolaires, quelque soit l'origine sociale, sont meilleurs chez les filles qui sont pourtant moins présentes dans les filières dites d'excellence ; ainsi, à travers les enregistrements vidéos, on peut déceler que les enseignants ont fréquemment recours aux oppositions entre filles et garçons, les comportements étant attendus en fonction du sexe : un professeur de sciences va consacrer davantage de temps aux garçons ; les filles sont plus félicitées pour leur bonne conduite, la propreté de leur copie et les garçons pour la justesse de leur raisonnement. Alors qu'il existe une quasi égalité en mathématiques entre les garçons et les filles en 3^{ème}, elles sont minoritaires dans les filières scientifiques, les filles se disant moins douées que les garçons ; il s'agit là aussi de **l'intériorisation d'un statut inférieur chez ceux qui le subissent.**

Le travail : malgré la Directive sur l'égalité professionnelle visant à combattre les discriminations et qui prévoit l'égalité de rémunération pour **un travail de valeur égale**, en moyenne **le salaire net des femmes est égal à 80% du salaire des hommes** (écart de 14% pour les employés et de 25% pour les cadres) ; dans la fonction publique, 55% des emplois sont occupés par des femmes mais elles ne sont présentes que dans 13% des postes de direction et d'inspection. Davantage touchées par le chômage, la précarisation, les temps partiels contraints, **elles représentent moins de la moitié des actifs mais plus de la moitié des chômeurs** et, dans le monde, 70% des

personnes les plus démunies. Enfin, le fait qu'elles occupent majoritairement des emplois liés à des valeurs altruistes (infirmières, assistantes sociales...) et/ou à l'éducation des enfants renforce l'idée même qu'**elles sont davantage là pour servir l'autre que pour participer aux responsabilités décisionnelles.**

La vie familiale, sociale : il n'y a que 40 ans seulement que les femmes mariées peuvent travailler sans l'autorisation de leur mari, ouvrir un compte bancaire...que depuis 1970 où l'autorité parentale est conjointe...que depuis 2001 pour que le nom de l'enfant soit celui du père ou de la mère ou les deux accolés...si la contraception est autorisée depuis 1967, moins de 1 pilule sur 2 est actuellement remboursée par la Sécurité Sociale. Les tâches domestiques et éducatives reviennent à 80% aux femmes... Autant dire que la mobilisation familiale s'opère en priorité autour de la réalisation professionnelle de l'homme ; **les moyens dont disposent les femmes pour participer à la vie citoyenne et prendre une place dans les lieux d'exercice du pouvoir sont de fait plus qu'inégaux** ; pourtant une grande partie d'entre elles sont toujours présentes dans les combats contre toutes les formes de régressions sociales, qu'il s'agisse des conditions des

femmes comme celles faites aux Hommes de façon générale.

Sur la question des violences conjugales subies : 1 femme sur 10 est victime de violences, 1 femme meurt tous les 4 jours de violences conjugales sachant que l'agresseur est en majorité un homme bénéficiant par son statut d'un certain pouvoir (67% chez les cadres, 25% parmi les professionnels de la santé, 4% chez les officiers de police)... contrairement à l'idée reçue selon laquelle les violences faites aux femmes seraient plus importantes dans les pays du sud de l'Europe, il

n'en est rien : la Finlande, la Norvège, le Luxembourg, le Danemark et la Suède occupent les premières places alors que l'Espagne et l'Italie, par exemple, occupent les dernières places... **cette violence n'est donc pas le fait des milieux populaires et/ou des pays du sud qui seraient, comme on voudrait nous le faire croire (et récemment Luc Ferry ^[1] lui même) plus machistes... n'oublions pas que le droit de correction existait dans le droit français, il y a peu.**

La sphère politique : Rappelons d'abord qu'il aura fallu attendre 1944 pour que les femmes accèdent au droit de vote (un des derniers pays en la matière)...et ce n'est qu'en 1999 que des articles de loi permettront l'égal accès des hommes et des femmes aux fonctions électives et en 2000 avec la loi instaurant la parité par tranche de 6 candidats sur les scrutins de liste. La France est le dernier pays de l'UE pour la représentation des femmes au parlement. **Si des lois ont fait progressé leur représentativité**, cela présente aussi le danger de véhiculer l'idée que c'est parce que l'on est une femme qu'on occupe cette place : il s'agit là des effets vipérins de la discrimination positive qui sont les mêmes pour l'immigration.



Inversement être une femme ne signifie pas de fait le progrès : **Angela Merkel, la conservatrice et Ségolène Royale approuvant la politique de Tony Blair, pour ne citer qu'elles, nous le démontrent.**

- **Pour les femmes immigrées ou issues de l'immigration les inégalités sont triples.** Il existe en effet un ensemble de discriminations (au travail, dans l'accès au logement..) sur la base de l'appartenance ethnique, nationale ou religieuse réelle ou supposée, notamment envers les populations issues des anciennes colonies françaises. En somme, avoir un de ces déterminants : être une femme, de couleur et/ou portant un nom de consonance étrangère, notamment du sud, et être issue de milieu populaire confère un statut non pas seulement d'infériorité mais de sous infériorité. Elles partagent le sort d'exploitées en tant que travailleuses, d'opprimées en tant qu'immigrées et en tant que femmes.

- **Les inégalités entre les hommes et les femmes et les violences qui leurs sont faites ne sont ni innées, ni une affaire de culture mais à relier au système capitaliste.**

Sur la question de l'inné, les spécialistes en psychobiologie, eux-mêmes, se gardent bien de tirer des conclusions mécaniques entre différences hormonales et comportements, cette différence ne peut en elle-même expliquer cette différence, nous disent-ils ;

Sur la question culturelle, chacun sera d'accord que les formes de culture ne sont pas figées et qu'elles évoluent. Allons plus loin : cette évolution serait le fruit du hasard ? Non, ce qui sous-tend cette évolution est intrinsèquement lié au système économique d'un pays, ici **le capitalisme**. Ce système **produit notre culture dominante** : il alimente, souvent à notre propre insu, les représentations des faits et **hiérarchise les individus** en catégories qui vont de la survalorisation à la dévalorisation **en fonction de l'intérêt économique national, pour ne pas dire mondial.**

L'oppression des femmes sert ainsi dans la culture des classes dominantes à diviser pour mieux régner. Prenons simplement ces exemples, parmi d'autres : les femmes peuvent être vécues par les hommes comme étant des concurrentes sur le marché de l'emploi : comment laisser une place (sous-entendu sa place) à des êtres qui vaudraient moins, à celles qui, de plus, auraient le choix de rester à la maison ? Le capitalisme oblige les femmes à occuper majoritairement les emplois les moins rémunérés, fragilisant leurs conditions de vie, ce qui lui permet de renforcer chez les hommes les représentations d'êtres plus faibles, moins performants, moins compétents. L'emploi du terme « *bénéficiaire de* » à propos des aides de subsistances renvoie non pas à une restauration de l'égalité mais à des avantages, voire des privilèges. Enfin, n'oublions pas que dans notre système marchand, tout se vend et s'achète, y compris le corps des femmes. Ce système a ses relais : la publicité où les femmes, à travers une dictature des mensurations, sont montées comme des objets ou encore ses institutions (école, famille, travail, politique..) comme nous avons pu le voir ci-dessus.

- **Lorsque le discours se veut confondre les notions d'égalité et de différence.** Les différences sont incontournables mais l'opposé de différence renvoie à identique alors que l'opposé d'égalité renvoie à inégalité : il ne s'agit donc pas de gommer la différence des sexes (fait naturel) mais de combattre leur situation d'inégalité qui, elle, est non naturelle mais idéologique ; la différence des sexes induit forcément des expériences différentes selon les sexes mais ces expériences ne peuvent se situer en termes de supériorité ou d'infériorité mais en termes d'égalité. **Les inégalités ne sont pas une fatalité !** La notion de Camarade recouvre deux genres : les femmes et les hommes : qui ne s'opposent pas, ne se confondent pas, mais qui s'unissent pour le combat contre les inégalités, pour le progrès de l'Humanité. Ce combat est l'affaire de chacun d'entre nous, dans nos vies quotidiennes, dans tous les espaces que nous occupons. Il y va du choix de société que nous voulons pour nos filles et nos garçons, d'aujourd'hui et de demain. Ce combat est aussi et avant tout celui de l'unité des travailleurs, condition indispensable de l'émancipation des travailleurs et donc du renversement du capitalisme.

[1] Dans une émission de Canal Plus, sur les violences faites aux femmes, Luc Ferry a répondu « Selon le proverbe arabe ; bats ta femme tous les soirs, si tu ne sais pourquoi, elle le sait... donc est-ce qu'il ne s'agit pas de traditions importées ».

La mort de Milosevic :



Les impérialistes enfin débarrassés d'un procès qui tournait à leur désavantage

Les grands de ce monde jubilent, l'accusé Milosevic est mort et son procès, en route depuis 4 ans, peut à présent se conclure tranquillement, sans le « non lieu » tant redouté...

La lecture des déclarations de Slobodan Milosevic devant le TPIY, le Tribunal Pénal International pour la Yougoslavie (Voir « *Ma Vérité* », Slobodan Milosevic, Ed. *Verjus**) permet de comprendre bien des choses sur le traitement médiatique de ce procès. Dès 2002, les médias occidentaux, voyant le vent de l'opinion publique yougoslave et européenne tourner en sa faveur, décidèrent unanimement d'en censurer la diffusion télévisée...

En consultant la liste détaillée des nombreux média-mensonges qui aménagèrent progressivement l'opinion en faveur des puissances impérialistes européennes et US au moment de la mise à sac de la Fédération Yougoslave (« *Pocker menteur* », Michel Collon, Ed. *EPO**) puis du coup de grâce au Kosovo (« *Monopoly* », id.*), on peut mieux comprendre pourquoi il y a quelques mois, le chef d'accusation relatif au prétendu « annexionnisme grand-serbe » de l'ancien président yougoslave, est finalement tombé face à l'évidence. Ce fut un tournant majeur de ce procès, auquel nous faisons référence dans notre dernier numéro (*Ch. n°10*).

Evidemment, l'accusation n'avait plus aucun intérêt à tenir leur « boucher de Belgrade » - souffrant de graves troubles cardiovasculaires- en état d'assurer sa défense. Détenu dans des conditions déplorables, M. Milosevic avait officiellement demandé au TPIY en février, l'autorisation d'être soigné en Russie dans des structures adaptées à son état alarmant. Demande rejetée... Il est mort dans sa cellule le 11 mars. L'enterrement dans son village natal a rassemblé des milliers de personnes, profitant de la médiatisation étrangère pour dénoncer le massacre social consécutif à la re-balkanisation de la Yougoslavie par les puissances atlantistes.

« Expert en crimes de guerre » et partisan du TPIY, James Gow déclarait en 2004 au cours d'un interview sur Channel 4 : « Ce serait mieux si Milosevic mourrait en cellule, parce que si le procès suivait son cours, il pourrait bien n'être condamné que pour des charges mineures »...

* Livres disponibles au Cercle Henri Barbusse.

et nos garçons, d'aujourd'hui et de demain. Ce combat est aussi et avant tout celui de l'unité des travailleurs, condition indispensable de l'émancipation des travailleurs et donc du renversement du capitalisme.



Forum Social Mondial Polycentrique 2006 (Bamako - Caracas - Karachi) *Révolution ou Alter-capitalisme ?*

Inquiets, les « parrains » du capital financier sabrent moins le champagne au Forum Economique de Davos (Suisse) depuis que le forum de leurs adversaires élargit son influence et ses mobilisations. L'extension des activités du Forum Social Mondial cette année 2006 sur trois continents, en janvier successivement en Afrique (Mali) et en Amérique Latine (Venezuela), puis en mars en Asie (Pakistan), a marqué une étape qualitative dans son histoire (il se tient annuellement depuis 2001). Il s'est en effet déroulé cette année dans un contexte de victoires successives et d'essor des luttes anti-impérialistes dans l'hémisphère sud (Voir *Chantiers n°10*: Venezuela – Bolivie – Cuba, « Appel de Bamako »), concentrant de nouveau un grand nombre d'organisations politiques, syndicales, associatives et « alter-mondialistes », donnant la parole aux classes et aux peuples opprimés de tous les continents, sur une base anti-impérialiste, anti-libérale et internationaliste. Les débats, rencontres et manifestations ont cette fois clairement ajouté à la mise en cause de l'impérialisme hégémonique américain (que Caracas subit par exemple de plein fouet) celle des impérialismes français et plus largement européen, grâce à l'implication des militants africains à Bamako. L'alter-mondialisme, dont le FSM devrait être la vitrine, est traversé depuis l'origine par une contradiction entre courants réformistes et courants révolutionnaires. Les uns revendiquent un « aménagement » de la dette des pays du tiers monde et l'implication des pays riches dans leur « sécurité alimentaire » via une taxation sur le capital financier (ATTAC), les autres luttent pour un internationalisme basé sur les souverainetés nationales et populaires des pays pauvres, mettent à l'ordre du jour des renationalisations (Venezuela, Mali, etc.), soutiennent fermement Cuba socialiste et ses alliés, en appellent à



Bamako, janvier 2006

une nouvelle « Conférence de Bandung » pour le tiers-monde, première victime des guerres et de l'exploitation néo-coloniale capitaliste.

L'analyse développée par Cuba, le Venezuela et les organisations communistes du Sud et du Nord pose que la « mondialisation » accusée par les courants réformistes n'est autre qu'un nécessaire repartage du monde opéré depuis les années 90 par les puissances impérialistes, partant de leur victoire provisoire sur le

camp socialiste. De même la lutte contre le « libéralisme » ou « l'ultra-libéralisme » n'identifie qu'une forme politique particulièrement offensive du capitalisme en crise congénitale et générale... quand il faudrait en détruire le soubassement économique : Il ne peut exister de « capitalisme à visage humain » et l'illusion qu'un « autre capitalisme est possible » doit être combattue !

Conscients du développement de cette contradiction en rapport avec le processus de rapprochement économique de nombreux pays du tiers-monde, **les communistes doivent travailler à la consolidation**

de l'alternative révolutionnaire, seule issue possible des luttes actuelles, au sein de ce front anti-impérialiste objectif. Le prochain Forum Social Mondial se tiendra à Nairobi (Kenya) en 2007.



Fête champêtre de la Coordination Communiste

juin 2006. Wavrin, Hameau du Bac. Entrée gratuite
15 heures à Minuit

Débats politiques, animation musicale, repas,
librairie politique et espace enfants.

Consultez notre site Internet

<http://coordin.communiste.free.fr>



Les menaces de guerre contre l'Iran et leurs véritables raisons

Après les deux guerres contre l'Irak, c'est maintenant au tour de l'Iran d'être menacé d'une intervention impérialiste. Le prétexte mis en avant cette fois-ci est le soit-disant « danger nucléaire iranien ». Il s'agit bien d'un prétexte qu'il ne faut pas confondre avec la cause réelle qui est, elle, de nature économique.

1. Une crise sans précédent du système impérialiste

La mondialisation capitaliste qui se déroule depuis plusieurs décennies a eu pour effet d'augmenter considérablement la concurrence entre les différentes puissances impérialistes. Dans cette concurrence exacerbée, chaque Etat impérialiste a mobilisé l'ensemble de ses atouts. Les Etats impérialistes européens ont accéléré la construction d'un impérialisme européen tout en s'affrontant pour en prendre la direction (la France en accentuant sa main mise sur ses anciennes colonies, l'Allemagne en partant à la conquête économique des ex-pays de l'Est, l'Angleterre en maintenant son alliance avec les USA, etc.). Les USA pour leur part ont eu comme stratégie la main mise sur les sources essentielles de pétrole et de gaz de la planète. Il ne s'agit pas seulement d'assurer son approvisionnement en hydrocarbures mais également de mettre sous dépendance états-unienne les pays européens. Les guerres d'Afghanistan et d'Irak ont pour véritable cause ce combat pour la maîtrise des sources d'hydrocarbures.

Une des conséquences de ces guerres a été d'augmenter la dette américaine. C'est par la planche à billet qu'ont été financés les guerres précédentes. En réalité les USA sont menacées de faillite à court terme, ce qui les pousse vers de nouvelles aventures. Tant que le dollar est élevé, les USA peuvent continuer à vendre des « bons du trésor » (actuellement massivement détenus par les pays producteurs de pétrole et le Japon) et à trouver des acheteurs. Il suffirait que ces pays décident de revendre leurs bons du trésor US pour qu'il y ait crise de grande ampleur, les USA ne pouvant pas les rembourser. **La surabondance des dollars émis artificiellement** (c'est à dire sans correspondre à une production matérielle réelle) **est telle que les USA ont décidé de ne plus publier l'indice économique « M3 » à partir du 23 mars 2006. Cet indice rend public le nombre de dollars en circulation dans le monde.**

2. L'accélération de la crise

L'Iran pour sa part a fait publiquement une annonce qui affole le gouvernement américain. **Le gouvernement iranien a déclaré l'ouverture prochaine d'une bourse pétrolière libellée en Euros.** Si cette annonce était mise en œuvre, ce serait la fin du monopole du dollar sur le marché pétrolier et ensuite inévitablement sur les autres marchés. Les conséquences seraient immenses pour l'impérialisme américain. Les pays producteurs factureraient en Euros leurs ventes et n'auraient plus besoin du dollar artificiel actuellement en circulation. Ils n'auraient plus la nécessité et l'intérêt d'acheter des bons du trésor US. Le colosse aux pieds d'argile s'effondre. La véritable nature de l'impérialisme se révèle alors : la violence armée au service des intérêts économiques. Telle est la véritable cause de la nouvelle guerre en préparation contre l'Iran, mais à terme contre le véritable concurrent des USA, celui qui lui dispute la suprématie mondiale : l'Europe impérialiste. Si les peuples ne s'en mêlent pas, c'est la troisième guerre mondiale qui se prépare. C'est pourquoi les communistes doivent dans l'immédiat s'opposer à toute nouvelle guerre impérialiste. A plus long terme, ils doivent agir pour faire émerger un mouvement de masse pour la Paix, dans chaque pays.

Recomposition politique en Palestine occupée

Les élections législatives du 25 Janvier dernier ont ébranlé l'échiquier politique en Palestine occupée. Lors d'un scrutin, qualifié unanimement de transparent et démocratique, le parti islamiste *Hamas* a remporté une victoire historique. Pourtant, le mode de scrutin élaboré par le Fatah, était censé le favoriser. Ainsi, la moitié des sièges étaient à pourvoir sur un système de liste à la proportionnelle, l'autre moitié reposait sur le système uninominal à 2 tours. Bien que le *Hamas* n'ait obtenu que 44 % des voix, il s'adjuge la majorité des sièges au parlement palestinien. Cette victoire n'en est pas pour autant une adhésion à l'idéologie du *Hamas*, puisque plus de 40% de ceux qui leur ont donné leur suffrage, ne partagent pas leur projet de société.

Les raisons d'une victoire

Des facteurs aussi bien endogènes qu'exogènes peuvent expliquer cette victoire. En premier lieu, l'usure du pouvoir du Fatah, qui depuis les accords d'Oslo de 1993, dirige l'autorité Palestinienne et est majoritaire dans les institutions. Cette direction a été décrédibilisée par le clientélisme et la corruption. Les problèmes sociaux quotidiens des palestiniens ne trouvaient pas de solutions. Les militants du *Hamas*, en occupant le terrain social, ont su s'attirer la sympathie de nombreux palestiniens. En effet, il faut rappeler que le *Hamas* bénéficie d'un certain nombre de soutiens financiers extérieurs conséquents qui lui permettent la mise en œuvre de sa politique sociale.

Sur le volet politique, il n'y a pas eu de congrès du Mouvement National Palestinien après la mort de Yasser Arafat afin de discuter et de redéfinir une stratégie globale à laquelle pourrait adhérer l'ensemble du mouvement national. Là où le Hamas développe un discours radical, la stratégie politique de paix négociée adoptée par le Fatah s'est globalement résumée à une multitude de concessions sans que pour autant l'Etat Palestinien n'ait vu le jour.

Par ailleurs, la stratégie adoptée par Israël a contribué à cette victoire : décisions unilatérales de construction du « mur de la Honte », de colonisation de Jérusalem-Est, de colonisation d'environ 45% du territoire de la Cisjordanie.... Tout cela accompagné de raids quotidiens meurtriers, de maisons rasées, de meurtres ciblés, de milliers de personnes jetées en prison.

La politique du deux poids, deux mesures adoptée par la communauté internationale et en premier lieu les Etats-Unis et l'Europe ont certainement aussi fait pencher la balance.

La punition collective, arme classique de l'impérialisme et du colonialisme

L'autorité palestinienne vit essentiellement de l'aide octroyée par les occidentaux. Ainsi 150 000 fonctionnaires qui font vivre plus d'un million de personnes (25% de la population de Cisjordanie) ne touchent plus leurs salaires. Et pour cause ! Au lendemain du scrutin, les Etats Unis ont décidé de suspendre l'aide octroyée à l'Autorité Palestinienne. Israël décide de ne pas reverser les droits de douane revenant aux palestiniens, ce qui n'est ni plus ni moins qu'un vol qualifié. Enfin, la « belle Europe », terre des « libertés et des démocraties », a décidé d'emboîter le pas en suspendant son aide financière. Le peuple Palestinien est ainsi puni pour avoir « mal voté » pour un parti qui ne reconnaît pas l'Etat d'Israël. En effet, le *Hamas* ne fait pas partie de l'OLP qui l'avait reconnu lors de son congrès d'Alger en 1988. Mais Israël reconnaît-il lui même le droit à l'existence d'un Etat Palestinien ? Cet Etat colonial viole depuis plus de 50 ans toutes les résolutions adoptées par l'ONU, sans qu'aucune mesure de rétorsion ne soit prise à son égard. Même le Parlement Européen, qui avait pourtant voté la suspension de l'accord d'association avec Israël, n'a pu faire appliquer cette décision.



Le « mur de la honte ». Cisjordanie, avril 2006.

Enfin les pays arabes, et en premier lieu la ligue arabe, fidèle à son vieux principe du « courage, fuyons », est prête à s'aligner sur cette position de « reconnaissance préalable de l'Etat d'Israël » par le *Hamas* et est en train de faire pression pour atteindre cet objectif.

Ces Etats ont la mémoire courte car la punition collective n'est pas une arme nouvelle et a aussi été appliquée à leurs ancêtres au « bon vieux temps du colonialisme ». Elle était largement utilisée par le colonialisme français au 19^{ème} siècle et en particulier en Algérie mais aussi par les britanniques dans leurs colonies. Malgré cela, les peuples opprimés ont toujours vaincu en restant unis. Même si les risques d'éclatement du mouvement indépendantiste palestinien sont bien réels, la maturité du peuple palestinien permettra de conserver cette unité de lutte. C'est pourquoi, plus que jamais, la solidarité avec le peuple palestinien est nécessaire. Faire appliquer les résolutions de l'ONU, mettre fin à cette politique du « deux poids deux mesures » adoptée par l'Europe, faire rétablir l'aide financière au peuple palestinien sont les tâches qui incombent aux militants progressistes.

Samedi 13 Mai 2006

salle Masquelier (arrêt bus Masquelier)
rue Jules Guesde à Villeneuve d'Ascq

- ▶ **14 heures**, Projection de deux films sur la révolte des quartiers populaires : « *Dépasser la colère* » (Roland Moreau) et « *Mécontents ... Pas contents* ».
- ▶ **16 heures**, Débat avec des jeunes acteurs de la lutte contre le CPE, des jeunes des quartiers populaires, des syndicalistes enseignants et du secteur privé.
- ▶ **18 heures**, Musique et Slam.

Rencontre organisée par le

Cercle Henri Barbusse
de culture ouvrière et populaire

REVOLTE DES BANLIEUES POPULAIRES ET REVOLTE CONTRE LE CPE Une prise de position d'étudiants de la Sorbonne (*Extraits*) – mars 2006

« Pour nombre d'entre nous, la journée du 23 mars a constitué un tournant ; la confrontation avec les jeunes des banlieues a été un moment de prise de conscience douloureux, elle nous a montré que notre lutte n'était pas aussi simple, ou isolée, qu'elle en avait l'air (les bons, nous, contre les méchants, le gouvernement). Un troisième terme s'invitait à la fête.

Il ne s'agit pas de faire de l'angélisme et de nier les vols et les agressions physiques perpétrés par ces jeunes à l'encontre de plusieurs d'entre nous. Ces agressions, nous les condamnons catégoriquement ; et nous avons le devoir de nous en défendre. Mais il nous paraît impossible de rejeter ces jeunes sous le nom de « voyous », tout en continuant à afficher une solidarité de façade à l'égard du « mouvement des banlieues » de novembre dernier. Il serait trop facile de voir en eux un mouvement social, posant des problèmes de fond, tant qu'ils restent en banlieue et brûlent là-bas des voitures ; pour ensuite n'y voir plus que des « voyous » quand ils viennent dans Paris

et qu'ils s'en prennent à nous, étudiants et manifestants. Nous devons nous défendre contre les agressions qu'ils commettent contre nous ; mais il nous paraît décisif de considérer par ailleurs que nous n'avons pas à juger leurs modes d'action : les casseurs sont fréquemment hués par les manifestants étudiants, dès qu'ils s'en prennent à un abribus ou une voiture. Nous, étudiants au Quartier latin, parce que nous ne subissons pas la violence exercée quotidiennement sur ces jeunes, ne saurions être en mesure de leur donner des leçons de civisme et de responsabilité. La violence de ces jeunes répond à une violence d'Etat. Pour condamner celle-là, il nous faudrait taire celle-ci. Or il est grand temps au contraire de la faire apparaître au grand jour. Il nous faut donc refuser catégoriquement la posture qui consiste à condamner les actes venus de la banlieue en les opposant à un mouvement étudiant qui serait, lui, « civilisé », « non violent », « responsable. » Cette posture est un piège : elle est exactement ce que le

gouvernement attend de nous ; car elle légitime et renforce la posture qui est la sienne à l'égard des émeutes de banlieue : une posture policière (surveillance, contrôle, répression). La rencontre conflictuelle de deux jeunes dans les rues de Paris jeudi [23 mars] était un constat amer : enfin, la réalité de la colère de novembre nous éclatait à la figure. Nous, étudiants de la Sorbonne, reconnaissons n'avoir pas su prendre la mesure du mouvement des banlieues : comment avons-nous pu laisser passer le mois de novembre sans une fois organiser, sous quelque forme que ce soit, la manifestation de notre soutien ? En mars, notre silence de novembre retentit amèrement. Il est inacceptable que le mouvement étudiant, par crainte de discrédit auprès des médias et de l'opinion, en vienne à se désolidariser des jeunes de banlieue et s'autorise à condamner leur violence. Car c'est adopter le même ton, poli, que le gouvernement : c'est ne pas voir que ce discours d'anti-violence polie tait et cache la violence véritable, exercée au quotidien sur ces jeunes (contrôles policiers, discriminations à l'emploi, au logement, etc.). Si nous adoptons ce discours, nous nous plaçons du côté du gouvernement ; et contre eux. Gagner sur le CPE sans avoir obtenu quoi que ce soit pour la banlieue, ni su établir aucun lien avec elle, ne serait plus pour nous qu'une victoire amère. Nous ne saurons oublier que, ce 23 mars 2006, dans les rues de Paris, deux jeunes se sont regardées de travers, échangeant des regards pleins d'incompréhension, de méfiance, de désarroi, de honte, de haine ; deux jeunes devenues étrangères l'une à l'autre. Ce divorce est le fruit de politiques, menées depuis nombre d'années, qui nous apparaissent aujourd'hui dans leur violence criminelle. Ce sont ces politiques que tous, depuis la banlieue comme depuis Paris, devons combattre. Sur cette fameuse question de la violence, qui divise les AG de France, il serait bon de ne pas se tromper de cible. La ligne de partage que cherchent à imposer le gouvernement, les médias, l'opinion (entre les bons étudiants non-violents et les méchants casseurs) est un piège redoutable. Elle permet que soit laissé dans l'ombre un terrible détail : la violence exercée sur ces jeunes par l'Etat, au quotidien. Commençons par condamner cette



ABONNEZ-VOUS !
ABONNEZ VOS AMIS !
Abonnement 10 euros (6 numéros)
 Chèque à l'ordre de la Coordination Communiste
 BP 51, 59007 LILLE CEDEX
coordcommuniste@numericable.fr

violence, haut et fort, et prenons clairement position contre elle, avant de nous scandaliser benoîtement devant celle qui y répond. (...)

Nous condamnons l'attitude de tous les gouvernements qui ont permis qu'une telle ligne de partage se produise à l'intérieur de la jeunesse, et plus généralement de toute la population. Nous condamnons la rhétorique qui consisterait à opposer les deux jeunes ; cette rhétorique est celle du gouvernement, de la plupart des médias, et de certains syndicats étudiants. Car le problème du CPE (qui nous oppose au gouvernement) est un problème confortable pour nous (puisqu'il nous place du côté des victimes). Le problème de la banlieue nous met bien plus mal à l'aise : les victimes, ce n'est plus nous - et lutter sans posture de victime, voilà qui est moins simple. Il oblige à

inventer des formes nouvelles. Relevons le défi. Les jeunes de banlieue ont exprimé en novembre dernier un malaise profond qui n'a pas été entendu par le gouvernement et que nous mêmes avons été incapables de prendre en compte ».

Le mouvement syndical et l'ensemble du mouvement démocratique doivent ensemble prendre en charge une vaste campagne pour l'amnistie des émeutiers de banlieues populaires et du mouvement anti-CPE. La Coordination Communiste soutiendra toutes les initiatives allant dans ce sens. D'ores et déjà, elle appelle à signer massivement la pétition lancée par le journal du PCF « pour l'amnistie des jeunes anti-CPE ».
 (voir : <http://www.humanite.fr/petition/meta828136>).

QUI SOMMES-NOUS ?

I.P.N.S.

Nous sommes des militant-e-s agissant dans différents fronts (syndical, anti-impérialiste, anti-colonialiste, associatif,...) avec la conviction que nos luttes et nos revendications ne peuvent être complètement satisfaites dans ce système immonde qu'est le capitalisme. Il doit être renversé par la révolution, qui ouvrira la voie à une société débarrassée de l'exploitation ; la société communiste. Pour nous aider dans ce combat, nous nous appuyons sur la théorie marxiste-léniniste. Organisé-e-s depuis 1991 au sein du PCF en tant que groupe révolutionnaire opposé à la dérive réformiste de ce parti, nous avons rompu en 2000 avec le PCF et oeuvrons depuis à la reconstruction d'un parti communiste révolutionnaire.

Lisez nos analyses, participez à nos actions, consultez les anciens numéros de notre journal, informez-vous sur notre cycle de formation marxiste-léniniste (un cours par mois)... en consultant notre site :

<http://coordin.communiste.free.fr>